

ME 54 - MUSICOLOGIE					
PR 340 - M2 Musicologie et ingénierie des musiques actuelles (MIMAc)					
Le règlement des études de l'Université Paris-Saclay rappelle que les semestres ne sont pas compensables entre eux, que la note plancher est de 7/20 sauf pour le stage et le mémoire qui est de 10/20. Dans cette formation, toutes les UE du premier semestre sont compensables entre elles. C'est aussi le cas des UE du deuxième semestre à l'exception du stage et du mémoire qui ne sont ni compensables ni compensants. Par défaut, les coefficients affectés à chacune des UE sont proportionnels aux ECTS correspondants.					
Nom du UE	Semestres	ECTS	Heures	Modalités de contrôle de connaissances	Coefficients
<b>S3- Semestre 3</b>					
Conduite de projets culturels 1	S3	2	18	Contrôle continu	2
Langue vivante	S3	3	24	Contrôle continu et/ou partiel sur table	3
Analyse des musiques actuelles 1	S3	3	12	Contrôle continu et/ou partiel sur table	3
Poétiques de la musique	S3	3	15	Contrôle continu et/ou partiel sur table	3
Histoire et esthétique musicales 1 (= question ENS 1, heures mutualisées avec les services CPGE)	S3	3	48	Contrôle continu et/ou partiel sur table	3
Arrangement et orchestration 1	S3	2,5	12	Contrôle continu et/ou partiel sur table	2,5
Ecriture musicale 1	S3	2	12	Contrôle continu et/ou partiel sur table	2
Déchiffrage instrumental et vocal	S3	2	12	Contrôle continu	2
Atelier	S3	2	15	Contrôle continu	2
Pédagogie	S3	2,5	18	Contrôle continu et/ou partiel sur table	2,5
Formation auditive 1 (mutualisé FC)	S3	2,5	12	Contrôle continu et/ou partiel sur table	2,5
Direction de chœur 1 (mutualisé FC)	S3	2,5	12	Contrôle continu	2,5
<b>TOTAUX ECTS S3</b>	<b>S3</b>	<b>30</b>	<b>210</b>		
<b>S4 - Semestre 4</b>					
Langue vivante	S4	3	24	Contrôle continu et/ou partiel sur table	3
Conduite de projets culturels 2	S4	2	18	Contrôle continu	2
Création et patrimoines musicaux	S4	2	15	Contrôle continu et/ou partiel sur table	2
Analyse des musiques actuelles 2	S4	2	12	Contrôle continu et/ou partiel sur table	2
Ecriture musicale 2	S4	2	12	Contrôle continu et/ou partiel sur table	2
Histoire et esthétique musicales 2 (= question ENS 2, heures mutualisées avec les services CPGE)	S4	2	48	Contrôle continu et/ou partiel sur table	2
Formation auditive 2	S4	2	12	Contrôle continu et/ou partiel sur table	2
Direction de chœur 2	S4	1,5	12	Contrôle continu	1,5
Arrangement et orchestration 2	S4	1,5	12	Contrôle continu et/ou partiel sur table	1,5
Atelier	S4	1	15	Contrôle continu	1
Improvisation instrumentale et vocale	S4	1	12	Contrôle continu	1
Organologie des musiques amplifiées	S4	2	12	Contrôle continu et/ou partiel sur table	2
Stage 100 heures mini	S4	3		Livret du stagiaire et rapport de stage	3
Mémoire de recherche	S4	5		Mémoire de recherche	5
<b>TOTAUX ECTS S4</b>	<b>S4</b>	<b>30</b>	<b>204</b>		